

Développement durable

LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2011 DU DÉPARTEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE SE PROPOSE D'EXPLORER QUATRE PISTES PRINCIPALES :

- ▶ celle de l'évolution possible des négociations climatiques mondiales ;
- ▶ celle des technologies à développer demain pour assurer à notre pays un *leadership* dans les domaines d'avenir, et notamment les *green-* et *cleantech* ;
- ▶ celle des régulations à mettre en œuvre pour s'inscrire dans un mode durable de développement ;
- ▶ enfin, celle des évolutions souhaitables de nos comportements.

Un colloque international sera organisé en fin d'année sur la transition vers un monde plus "durable" et plus équitable.

■ L'évolution des négociations climatiques

Le processus climatique mondial semble aujourd'hui s'engager sur une voie comparable par certains aspects aux "rounds" de négociations du type OMC. Dans ce cadre, le département consacrera son travail sur l'année 2011 à :

- ▶ une analyse des résultats de la conférence sur le climat de Cancun dans la perspective de la préparation de celle de Durban en fin d'année ;
- ▶ un état des lieux de la stratégie des États-Unis en matière de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) : la montée en puissance de l'Agence américaine de l'Environnement, l'EPA, se vérifiera-t-elle dans les faits ?
- ▶ l'actualité, en France et chez nos voisins, dans le contexte post-crise, de l'engagement européen de réduction de 20 % des émissions de GES d'ici à 2020 (30 % en cas d'efforts comparables des autres pays développés) ;
- ▶ dans le prolongement de nos travaux sur les marchés du carbone, une réflexion sur le devenir des mécanismes de flexibilité et l'identification des marchés de quotas de CO₂ auxquels l'Union européenne devrait relier son propre marché ;
- ▶ dans la suite du rapport sur les cessions d'actifs agricoles dans les pays en voie de développement, un point sur l'avancée des négociations internationales visant à réguler ces opérations.



■ Les technologies et les investissements de demain

Dans le double contexte de la compétition mondiale et de la lutte contre le réchauffement climatique, on le sait, la capacité d'innovation technologique constitue l'un des moteurs d'une croissance à la fois soutenue et durable : quelles seront les technologies de demain ? Le second axe de travail du département Développement durable s'efforcera de présenter des éléments de réponse :

- ▶ le **TGV français** est-il encore compétitif, dans un contexte de montée en puissance impressionnante de la Chine, y compris sur les marchés à l'export ?
- ▶ quel est l'**avenir du véhicule décarboné** (réalités physique et économique, stratégie des constructeurs, stratégie des pays) ?
- ▶ que recouvre réellement la notion de **smart grid**, réseau électrique "intelligent" supposé permettre une évolution des comportements vers une meilleure maîtrise des consommations ? Comment peut-on encourager nos champions nationaux à emprunter cette voie ?
- ▶ l'**avenir et les objectifs** (y compris dans ses applications terrestres liées au développement durable) de l'**industrie spatiale européenne**, dans le nouveau contexte de compétences partagées issues du Traité de Lisbonne ;
- ▶ la "Galaxie Gutenberg" est en passe de connaître des transformations majeures : **quid de l'écrit (édition, presse) à l'heure du numérique** – modèle économique, indépendance culturelle et informationnelle de la France, question du stockage des données numérisées et du rôle nouveau qui sera dévolu aux bibliothèques... Cette étude sera menée en collaboration avec le Département Questions sociales et le Centre national du Livre ;
- ▶ dans une approche à long terme, nous tenterons d'identifier les **secteurs industriels clefs du développement durable de demain** et les atouts majeurs de la France dans ce domaine (énergie – avec un accent particulier sur le devenir du nucléaire et le financement du secteur de la production électrique –, bâtiment, transport) ;
- ▶ nous mènerons un exercice de **prospective technologique** : identification des secteurs clefs de l'innovation technologique et de la croissance à 10, 20 ou 30 ans (nanotechnologies, biologie synthétique, etc.) ;

Développement durable

- ▶ comment débattre sereinement, à la lumière des récentes expériences (notamment sur les nanotechnologies), des technologies et innovations émergentes : quels sont les principes qui doivent nous guider dans l'organisation des concertations permettant d'encadrer le développement de ces technologies ? Comment les conduire de manière plus efficace et réellement participative ?
- ▶ enfin, nous proposerons un point d'étape sur les gaz dits "non conventionnels" (*shale gas*) et les réserves mondiales de pétrole.

■ Les instruments et régulations économiques

Dans le processus de transition énergétique, un certain nombre d'outils économiques peuvent être utilisés pour donner des signaux prix aux utilisateurs (taxes, marchés de quotas d'émissions), réguler un secteur ou des ressources rares, ou encore évaluer le bien-fondé des projets envisagés. Notre objectif est de dresser un état des lieux aussi complet que possible de la question :

- ▶ compte tenu de la décision du Conseil constitutionnel d'annuler l'article de loi relatif à la contribution climat énergie, quelles sont les solutions permettant d'envisager la mise en place d'outils économiques révélant le prix de l'externalité carbone ?
- ▶ identification (et pistes d'évolution) des aides et subventions nuisibles à la biodiversité ;
- ▶ sur la base d'une identification des minerais et terres rares (y compris ressources marines) qui pourraient venir à manquer dans les prochaines années, quelles stratégies pourraient être mises en œuvre pour gérer au mieux cette ressource ?
- ▶ quelles sont les conditions du déploiement géographique d'un réseau numérique à très haut débit : sur la base d'une analyse des modèles économiques développés dans d'autres pays, on se posera la question de la répartition de la valeur ajoutée, du modèle à privilégier et des outils économiques à créer ;
- ▶ quelles seront les conséquences prévisibles de l'ouverture à la concurrence, dans le cadre européen, des lignes de voyageurs (lignes internationales puis dans un second temps ensemble du réseau) ?



- ▶ Comment mettre en place une **organisation européenne du fret ferroviaire** (développement de la concurrence ? partenariats des acteurs en présence ?)
- ▶ enfin, nous procéderons à une actualisation des **méthodologies d'évaluation socioéconomique des infrastructures de transport**.

■ **L'évolution des comportements**

Aujourd'hui, alors que 80 % des Français se disent conscients des menaces qui pèsent sur la planète, seuls 20 % tiennent compte des exigences du développement durable au moment de l'acte d'achat : manifestement, l'évolution des comportements constitue une piste intéressante de progrès vers un monde plus durable :

- ▶ comment progresser concrètement vers de **nouvelles mobilités en milieu rural et périurbain** (les collectivités seront associées à ces travaux) ?
- ▶ à partir de l'étude de systèmes innovants de gestion des **ressources en eau** mis en place dans un certain nombre de pays, une réflexion sera menée sur la meilleure façon d'utiliser cette ressource déjà rare ;
- ▶ dans une perspective là encore internationale (secteur électrique californien, ...), une réflexion sera menée sur l'apport des sciences comportementales dans les politiques de développement durable (les "*green nudges*").